

Monsieur Eric VIAUD
Maire de La Bussière
Porte-parole du collectif
Maires pour le bien commun
86310 La Bussière

contact.mairesmbc@gmail.com

Paris, le **18 AVR. 2017**

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier et je vous en remercie.

Les communes sont les cellules de base de la vie démocratique. Les maires sont ceux qui, au plus près des préoccupations de nos concitoyens, œuvrent pour le dynamisme de nos territoires.

Je veux renouer avec l'esprit de la décentralisation dans un pacte de confiance avec les collectivités.

C'est la raison pour laquelle je souhaite organiser une grande conférence des territoires avant la fin 2017. Elle permettra d'établir entre l'Etat et les collectivités une feuille de route. Je considère qu'il faut restaurer un dialogue de confiance entre l'Etat et les collectivités et ce, afin de satisfaire au mieux les besoins de la population.

Cet espace de dialogue réciproque sera l'occasion de définir un cadre financier pour le quinquennat et se déclinera chaque année par une loi de financement des collectivités territoriales.

Je considère que les élus, et en premier lieu les maires, doivent être pleinement associés à toute élaboration de normes nouvelles. J'instaurerai une obligation de consulter les élus locaux pour tout avant-projet de loi qui les concernerait.

La question des moyens est au cœur de vos préoccupations. C'est légitime car comment revitaliser nos territoires si les communes sont asphyxiées financièrement. A l'heure où 75% des Français sont attachés à leur commune, réduire leur budget n'aura qu'une conséquence : creuser les inégalités, accroître les ségrégations et encourager le désenchantement démocratique. Je m'engage à stabiliser les dotations aux collectivités locales durant le quinquennat. De plus, il n'y aura pas de charges nouvelles pour les collectivités sans qu'il y ait de recettes équivalentes.

Enrayer ce désenchantement démocratique, c'est aussi garantir à chacun de nos concitoyens l'accès au service public. En ce sens, je propose d'instaurer une « garantie service public » universelle afin de permettre à chacun de bénéficier d'un panier de services publics à moins de 30 minutes. Cette proposition inclue la lutte contre les déserts médicaux. Elle sera garantie par la loi.

Les communes ont besoin de paix et de liberté pour assurer leurs missions car elles jouent un rôle essentiel dans le quotidien des administrés. Je ne considère pas qu'il y ait trop de communes, trop d'élus locaux en France. Je m'engage par conséquent à stabiliser l'organisation territoriale et à ne pas lancer un nouveau cycle de réformes territoriales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

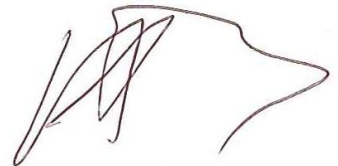


Benoît HAMON

pour Benoît Hamon,
la Permanence présidentielle



Fatima YADANI



Alexis BACHELAY